

Quand la DRH donne, des directions reprennent !

Les agents de maintenance de l'espace public de la Brigade EST de la DVD ont un rythme horaire en journée continue 6 h 00 - 13 h 40 depuis 2013. Cet horaire instauré par le directeur de l'époque avait pour but de permettre une intervention rapide et matinale sur des situations urgentes.

Depuis quelques temps, une réflexion au sein de cette direction portait sur ce rythme de travail. Les données présentées au personnel permettant de quantifier l'activité de la brigade semblent correspondre à la moyenne des autres sites et évoluent positivement depuis plusieurs années.

En revanche, les demandes d'interventions matinales n'étant pas jugées assez nombreuses, ces agents ont reçu la visite des services de la direction leur indiquant que ce rythme de travail serait supprimé au 1^{er} septembre 2023...

Les agents de cette brigade contestent ce choix et alertent que ce changement d'horaire nuirait au bon fonctionnement du service en réduisant fortement le nombre d'interventions réalisables sur une journée. **Les délais d'intervention risquent en effet de considérablement augmenter ne pouvant bénéficier d'une circulation fluide comme aujourd'hui grâce aux horaires décalés.**

Bien évidemment ce changement aurait également **un immense impact sur la vie de ces agents. Le personnel ayant largement adhéré à ces horaires permettant de conjuguer vie personnelle et vie professionnelle, beaucoup n'auraient pas d'autre choix que de chercher une autre affectation si ce changement de cycle horaire se produit.**

Mais ce n'est pas tout !!!

Ce changement d'horaire leur fera perdre le bénéfice d'une prime de contrainte matinale d'un montant annuel de 732€, **soit une perte sèche de 4% de leur revenu mensuel déjà considéré comme bas salaire par les pouvoirs publics.**

Quand la DRH applique des mesures gouvernementales afin de redonner du pouvoir d'achat aux fonctionnaires en revalorisant le point d'indice de 3,5% ; la DVD fait exactement l'inverse, appauvrissant ses agents et leur imposant, au passage, un dilemme particulièrement alarmant !

Est-ce la feuille de route des directions que de concourir un peu plus au stress et à la précarisation des agents ?

La CFTC à votre écoute et à vos côtés

